

216 Accidents	↗*	↗*
16 Tués	↗*	↗*
264 Blessés	↗*	↗*

Évolution France

Les années 2020 et 2021 ne figurent pas dans ce baromètre en raison des restrictions de déplacements liées à la crise sanitaire.

* Tendances mensuelles au niveau national et dans la région Grand Est par rapport à la moyenne des mois correspondants en 2019, 2022, 2023, 2024 et 2025.

Baromètre de l'accidentalité

Janvier 2026

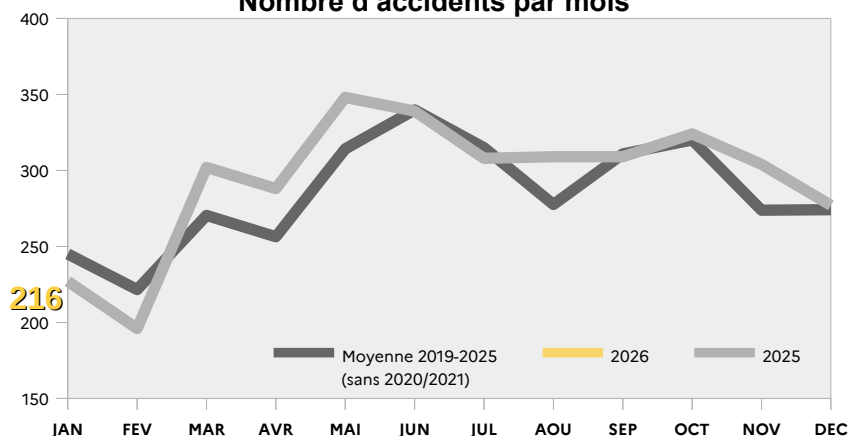
Données provisoires du 12/02/2026

Source : ONISR - séries labellisées. Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre. Les données 2019 à 2024 sont définitives. Les données 2025 sont quasi-définitives et 2026 sont provisoires. Les moyennes 2023-2025 sont arrondies à l'unité. Le calcul d'évolution est calculé sur les données non arrondies.

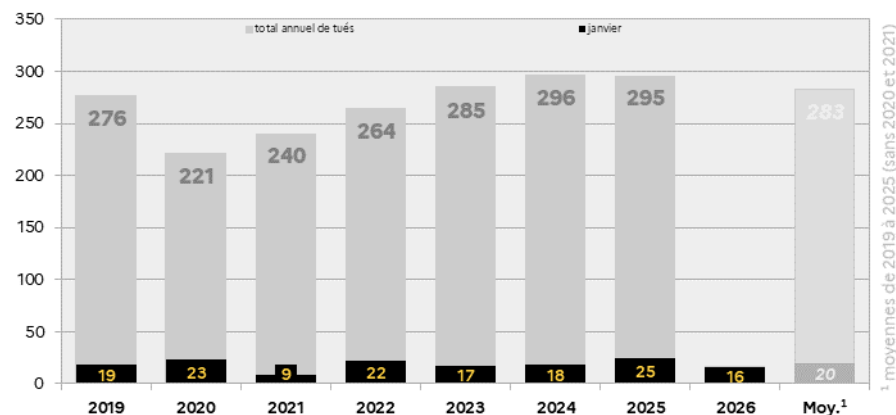
	Janvier							Cumul depuis le 1er janvier							Cumul sur les 12 derniers mois						
	2026	2025	Moy 2023-2025	2026-2025	écart	%	2026-(Moy 2023-2025)	2026	2025	Moy 2023-2025	2026-2025	écart	%	2026-(Moy 2023-2025)	Fév 2025 à Janv 2026	Fév 2024 à Janv 2025	Moy 2023-2025	2026-2025	écart	%	2026-(Moy 2023-2025)
Accidents	216	228	242	-12	-5%	-26	-11%	216	228	242	-12	-5%	-26	-11%	3 523	3 281	3 396	242	7%	127	4%
Tués	16	26	20	-10	-38%	-4	-21%	16	26	20	-10	-38%	-4	-21%	287	304	293	-17	-6%	-6	-2%
Blessés	264	276	306	-12	-4%	-42	-14%	264	276	306	-12	-4%	-42	-14%	4 379	4 063	4 199	316	8%	180	4%

L'année 2026 a débuté avec une tendance de l'accidentalité routière positive dans la région Grand Est. L'ensemble des indicateurs était en effet orienté à la baisse en janvier par rapport à janvier 2025 mais aussi par rapport à la moyenne des mois de janvier 2023-2025 comme par rapport à la moyenne sur 5 ans de 2019 à 2025 (sans les années 2020-2021). Cette moyenne sur 5 ans est prise comme référence pour indiquer les tendances dans la région et dans l'ensemble de la France. A noter que par rapport à janvier 2025, la mortalité de janvier 2026 a augmenté de plus de +12% au niveau national, soulignant encore davantage la bonne tendance de la région Grand Est avec 10 tués de moins par rapport à janvier 2025. En proportion cependant, les nombres d'accidents et de blessés baissent de façon moins marquée dans le Grand Est par rapport à janvier 2025 mais plus distinctement par rapport à la moyenne 2023-2025. Seuls les cumuls sur les douze derniers mois des nombres d'accidents et de blessés augmentent légèrement dans la région par rapport aux mêmes cumuls relevés en janvier 2025.

Nombre d'accidents par mois



Nombres cumulés de tués



Victimes (tuées ou blessées)	Janvier					Cumul depuis le 1er janvier					Cumul sur les 12 derniers mois				
	2026	2025	Moy 2023-2025	2026-2025 écart	2026-(Moy 2023-2025) écart	2026	2025	Moy 2023-2025	2026-2025 écart	2026-(Moy 2023-2025) écart	Fév 2025 à Janv 2026	Fév 2024 à Janv 2025	Moy 2023-2025	2026-2025 écart	2026-(Moy 2023-2025) écart
Piétons	57	67	67	-10	-10	57	67	67	-10	-10	606	635	624	-29	187
EDPm	13	15	12	-2	1	13	15	12	-2	1	269	202	215	67	144
Cyclistes	16	19	23	-3	-7	16	19	23	-3	-7	424	359	391	65	175
2RM	22	21	21	1	1	22	21	21	1	1	737	777	523	-40	214
Automobilistes	150	163	174	-13	-24	150	163	174	-13	-24	2 306	2 109	2 176	197	130
Usagers de VU	12	9	21	3	-9	12	9	21	3	-9	158	148	168	10	-10
Usagers de PL	2	3	5	-1	-3	2	3	5	-1	-3	34	37	39	-3	-5
Autres	7	5	3	2	4	7	5	3	2	4	128	99	109	29	19
0-17 ans	34	41	44	-7	-10	34	41	44	-34	-10	653	619	644	34	9
18-24 ans	58	62	57	-4	1	58	62	57	-4	1	981	901	913	80	68
25-64 ans	144	156	182	-12	-38	144	156	182	-12	-38	2 407	2 239	2 343	168	64
65 ans et plus	44	43	43	1	1	44	43	43	1	1	624	608	592	16	32
En agglomération	167	176	181	-9	-14	167	176	181	-9	-14	2 656	2 525	2 562	131	94
Hors aggro.	95	111	125	-16	-30	95	111	125	-16	-30	1 742	1 524	1 630	218	112
Sur autoroutes	15	15	21	0	-6	15	15	21	0	-6	262	318	299	-56	-37
Ensemble	280	302	327	-22	-47	280	302	327	-22	-47	4 666	4 367	4 492	299	174

⚠ En cas d'absence d'information sur l'âge, le mode de déplacement ou le milieu d'une personne, la victime est uniquement comptabilisée sur la ligne « ensemble ». Les usagers d'engins de déplacement personnel sans moteur sont comptabilisés avec les piétons. Jusqu'en 2018, les EDP motorisés étaient enregistrés dans la rubrique « autres » et ne font l'objet d'un traitement spécifique que depuis 2019. Les chiffres concernant ce mode de déplacement dont la banalisation de l'usage est relativement récente, sont plus fiables depuis 2022.

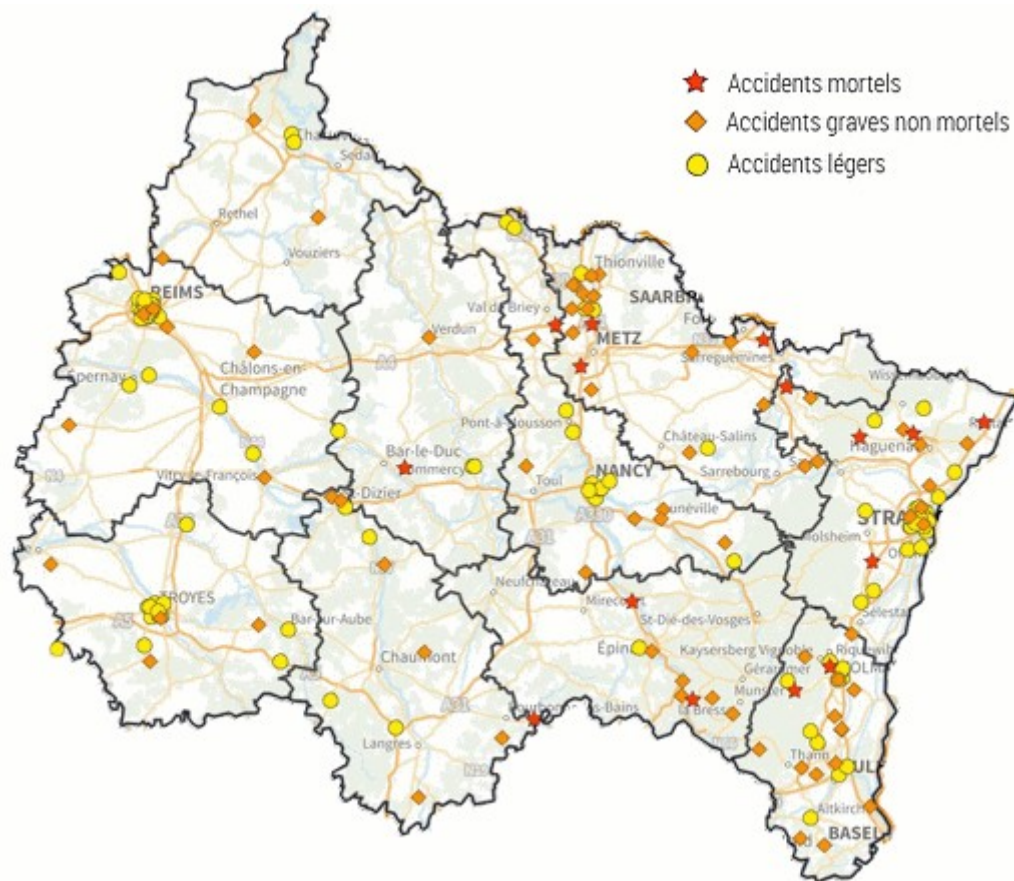
En janvier 2026, on observe une **baisse globale des victimes** par rapport à janvier 2025 et par rapport à la moyenne des 3 mois de janvier entre 2023 et 2025, avec des tendances contrastées selon les modes de déplacement. Les **piétons** (-10 victimes en comparaison avec 2025 et la moyenne) et les **cyclistes** (-3 victimes par rapport à 2025, et même -7 par rapport à la moyenne) enregistrent des **diminutions assez fortes** entre -15% et -30%. Les **usagers en automobiles** (-13 par rapport à 2025 et -24 par rapport à la moyenne) enregistrent aussi une **forte réduction**, confirmant une tendance positive. Les victimes sur **engins de déplacement personnel motorisés** (EDPM) et sur **deux-roues motorisés** restent **stables**, avec des écarts minimes. Enfin, les victimes à bord de **pooids lourds** (-1 par rapport à janvier 2025 et -3 par rapport à la moyenne) confirment une **tendance à la baisse**, bien que leur impact global reste limité en volume.

Le **nombre de victimes est en baisse** pour la plupart des tranches d'âge par rapport à janvier 2025 et par rapport à la moyenne 2023-2025. Les **25-64 ans**, groupe le plus représenté, affichent une diminution de **-21 %** par rapport à la moyenne des mois de janvier 2023-2025 (182 contre 144), marquant la tendance la plus significative en volume. Les **0-17 ans** voient leur nombre de victimes reculer de **-23 %** (de 44 à 34), une évolution également importante pour cette catégorie. Les **18-24 ans** restent globalement **stables** (+2 % comparativement à la moyenne), tandis que les **65 ans et plus** enregistrent une **légère hausse** d'un peu plus de 2 % (44 contre 43 en moyenne). Ces chiffres révèlent une **tendance générale à la baisse**, particulièrement marquée **pour les actifs (25-64 ans) et les jeunes (0-17 ans)**, contrastant avec une relative stabilité pour les autres tranches d'âge.

Parallèlement, la région enregistre une **diminution du nombre de victimes sur tous les types de réseaux routiers** par rapport à janvier 2025 et par rapport à la moyenne 2023-2025, avec des écarts plus ou moins marqués. Hors agglomération, la baisse est la plus prononcée, avec une réduction de **-24 %** par rapport à la moyenne des mois de janvier de 2022 à 2025, révélant une tendance forte bien qu'elle soit légèrement moins prononcée par rapport à janvier 2025. En agglomération, la diminution est également notable (-8 % par rapport à la moyenne). Sur autoroutes, le nombre de victimes reste stable par rapport à janvier 2025 (15), mais affiche une baisse de près de -30% en comparaison avec la moyenne des mois de janvier 2023-2025. Ces données indiquent une **tendance générale à la baisse, particulièrement hors agglomération**, où les accidents sont souvent plus graves, **et sur autoroutes**, tandis que la situation en agglomération s'améliore plus modérément.

L'accidentalité du mois de janvier dans les départements

Carte de localisation des accidents



Janvier 2026

Moyennes 2019-2025
sans 2020 et 2021

	accidents	tués	blessés	accidents	tués	blessés
08 - Ardennes	5	0	9	5	2	5
10 - Aube	21	0	30	27	1	37
51 - Marne	39	0	49	43	2	54
52 - Haute-Marne	10	0	11	8	1	10
54 - Meurthe-et-Moselle	27	0	35	47	5	55
55 - Meuse	5	1	4	8	1	10
57 - Moselle	26	5	29	25	3	35
67 - Bas-Rhin	44	5	52	47	4	55
68 - Haut-Rhin	29	2	37	22	1	28
88 - Vosges	10	3	8	12	2	16
Total région Grand Est	216	16	264	244	22	305

La tendance régionale à la baisse des indicateurs de l'accidentalité est assez bien répartie dans la région, la plupart des départements ayant enregistré des évolutions favorables en janvier 2026.

Trois départements : l'Aube, la Marne et la Meurthe-et-Moselle ont l'ensemble de leurs indicateurs orientés à la baisse avec notamment aucun tué sur les routes en janvier. Ce constat est notable en Meurthe et Moselle où la moyenne sur 5 ans des tués en janvier est de 5 morts. D'autres départements n'ont enregistré aucun mort en janvier : les Ardennes (-2) et la Haute-Marne (-1). La mortalité est restée stable dans la Meuse avec 1 tué. Dans 4 départements, elle augmente mais de façon contenue : +1 tué par rapport à la moyenne dans les Vosges, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. La hausse est légèrement plus sensible en Moselle avec 2 tués supplémentaires par rapport à la moyenne.

Avec 7 accidents et 9 blessés de plus par rapport à la moyenne, le Haut-Rhin est le seul département à présenter un bilan de l'accidentalité de janvier en hausse. Le nombre d'accidents augmente également mais pas dans les mêmes proportions que dans le Haut-Rhin dans la Moselle (+1) et la Haute-Marne (+2). La Haute-Marne enregistrerait un blessé supplémentaire à la date de l'extraction des chiffres le 12/02/26. Ces chiffres très provisoires sont susceptibles d'évoluer, en confirmant mais aussi en inversant potentiellement les tendances. La seule vraie hausse du nombre de blessés en dehors du Haut-Rhin où il augmente de 9, est celle observée dans les Ardennes (+4) ce qui est dans ce département proportionnellement assez élevé.

LES ACTUALITÉS

DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Le préfet de l'Aube communique sur la sécurité routière lors de ses vœux sur un réseau social

Le préfet de l'Aube, a adressé ses vœux le 9 janvier sur Facebook en revenant sur un **bilan routier de l'année 2025 mitigé** dans son département. Si l'Aube a bénéficié d'une **mortalité en baisse** de 7 tués, les **nombre d'accidents et de blessés ont au contraire augmenté**. Au mois de décembre notamment, plusieurs accidents ont dramatiquement rappelé l'importance de la vigilance au volant.

Ce bilan qui reste au final insatisfaisant, appelle à agir davantage **en 2026**. Afin de **renforcer la mobilisation de tous les acteurs**, le préfet a ainsi annoncé une nouvelle session des **Assises départementales de la sécurité routière** en avril 2026 faisant suite à celles de mars 2025, cette année sur la thématique de la prévention. Les **opérations de contrôle** permettront par ailleurs également de mieux lutter contre l'insécurité routière tout au long de l'année.

[Regarder le message du préfet dressant le bilan de la sécurité routière](#) ↗

Les engins de déplacements personnels motorisés objet de toutes les attentions 🛵

7 **usagers d'EDPM** de plus qu'en 2024 ont trouvé la mort sur le réseau routier du Grand Est en 2025, portant le nombre total de **tués à 9 sur un total de 270 victimes** d'accidents, dont **plus de la moitié présumés responsables** des accidents dans lesquels ils étaient impliqués. Dans le Haut -Rhin, Mulhouse Alsace agglomération (M2A), sollicité par l'équipe pédagogique du collège Marcel Pagnol de Wittenheim suite à une **augmentation de l'usage des trottinettes électriques**, a organisé le 15 janvier, une **journée de sensibilisation et de prévention** auprès des 141 élèves de 5ème de cet établissement sur la sécurité routière et les dangers liés à ce mode de transport. Le bureau de la coordination de la sécurité routière, le service d'incendie et secours (SIS 68) et la direction interdépartementale de la police nationale (DIPN 68) ont animé cette journée permettant aux élèves de participer à des ateliers interactifs. Le lendemain, **vendredi 16 janvier**, le directeur de Cabinet du préfet des **Ardennes**, a participé à une opération de **contrôle des EDPM** (engins de déplacement personnel motorisé) aux côtés des agents de la direction départementale de la police nationale à Charleville-Mézières. Les forces de l'ordre ont également sensibilisé les conducteurs de ces engins aux **équipements obligatoires** et au **respect des règles du code de la route**, essentielle à la sécurité de tous. Ces événements locaux faisaient écho à la campagne radio du 15 janvier au 3 février sur l'obligation d'assurer ce type d'engins.

[Voir le rappel sur le site securite-routiere.gouv.fr](#) | [Publications Facebook : police nationale du Haut-Rhin / préfecture des Ardennes](#) ↗



© PREF10 | DIPN68 | PREF51

Ouverture des inscriptions à la demi-journée moto dans la Marne

La préfecture de la Marne a publié le 29 janvier sur son site Internet et sur Facebook un avis d'ouverture des inscriptions à son événement de printemps de reprise de la pratique de la moto en partenariat avec le groupement de gendarmerie départementale de la Marne, le service départemental d'incendie et de secours de la Marne (SDIS) et l'association Passion2Roues51. Cette demi-journée **«Reprise de guidon»** aura lieu le **dimanche 26 avril 2026** au Centre d'examen des permis Croix Blandin, 3 rue Pierre Pflimlin à **Reims** et sera gratuite et ouverte à tout participant titulaire d'un permis de conduire moto A2 ou A, au guidon d'une motocyclette de plus de 125cc immatriculée dont il est le propriétaire, couverte par une assurance en cours de validité, répondant aux normes de sécurité routière et aux caractéristiques conformes aux exigences du code de la route (bruit, éclairage...). Conseils pratiques, exercices encadrés et rencontres avec des experts de la sécurité routière seront au programme ainsi que différents ateliers : conseils techniques et d'entretien, maniabilité lente, trajectoire de sécurité, sensibilisation aux gestes qui sauvent (spécifiques 2RM), angles morts, sortie sur route (2 heures). Une démonstration du gilet air-bag et un rappel des équipements de sécurité seront enfin proposés lors du bilan en fin d'action.

[S'inscrire à l'évènement sur le site de la préfecture](#) | [voir la publication Facebook](#) ↗